



DECISION DU MAIRE

PRISE LE 23 OCT. 2025

EN APPLICATION DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL RESULTANT DE LA DELIBERATION
DU 1^{er} FEVRIER 2024

Direction de la commande
publique
AB/CT/JR
2025- 446

OBJET : Marché à procédure Adaptée – Organisation de séjours pour l'année 2026 pour les jeunes et les familles de la ville de Soisy-sous-Montmorency (relance lots infructueux et sans suite).
Marché M25018.

Le Maire de Soisy-sous-Montmorency,
Vice-président délégué du Conseil départemental du Val d'Oise,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU le Code de la Commande Publique, et notamment, ses articles L.1111-4, L.2113-10 et 11, L.2123-1, R.2113-1 à 3, R.2113-4 à 6, R.2123-1 à 7 du Code de la Commande Publique et de l'avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques,

VU la délibération n°2024-02-01/06 du 1^{er} février 2024 aux termes de laquelle le Maire a reçu délégation d'attribution du Conseil municipal,

CONSIDERANT que la ville de Soisy-sous-Montmorency doit faire appel aux compétences de prestataires extérieurs aux fins d'organiser divers séjours pour l'année 2026 pour les jeunes et les familles de la ville de Soisy-sous-Montmorency (relance lots infructueux et sans suite du marché M25015),

CONSIDERANT que le présent marché est passé par la Ville de Soisy-sous-Montmorency, désignée coordonnateur d'un groupement de commande conclu avec le SCERGIS dans le cadre des dispositions des articles 2113-6 à 8 du Code de la Commande Publique,

CONSIDERANT qu'en vue de répondre à ce besoin, une procédure adaptée a été mise en œuvre, décomposée en 6 lots comme suit,

- ❖ Lot n°1 – Organisation d'un séjour pour 20 jeunes de 6 à 11 ans et 4 accompagnateurs du 12 au 18 juillet 2026 ou du 19 au 25 juillet 2026 (CSM Les Noëls),
- ❖ Lot n°2 – Organisation d'un séjour en bord de mer pour 12 jeunes de 12 à 15 ans et 3 accompagnateurs du 26 juillet au 03 août 2026 (CSM Les Noëls),
- ❖ Lot n°3 – Organisation d'un séjour pour 20 jeunes de 6 à 11 ans et 4 accompagnateurs du 12 au 18 juillet 2026 ou du 19 au 25 juillet 2026 (CSM Les Campanules),
- ❖ Lot n°4 – Organisation d'un séjour pour 12 jeunes de 4 à 6 ans et 3 accompagnateurs du 4 au 8 août 2026 (CSM Les Campanules),
- ❖ Lot n°5 : Organisation d'un séjour famille pour maximum 35 personnes et 2 accompagnateurs entre le 13 et le 31 juillet 2026 (CSM Les Campanules),

Accusé de réception en préfecture
095-219505989-20251023-DEC2025446-CC
Date de réception préfecture : 23/10/2025

- ❖ Lot n°6 – Organisation d'un séjour pour 20 jeunes de 12 à 17 ans et 4 accompagnateurs du 03 au 08 août 2026 (CSM Les Campanules).

CONSIDERANT que dans le cadre de cette procédure, un avis d'appel public à la concurrence a été transmis par voie électronique le 25 juillet 2025 pour publication,

CONSIDERANT qu'à la date limite de remise des offres, le 1^{er} septembre 2025 à 12h00, 1 pli avait été déposé dans les délais, et aucun hors délais,

CONSIDERANT l'offre présentée, et l'analyse qui en a été faite,

DECIDE

Article 1 : De signer le marché intitulé « Organisation de séjours pour l'année 2026 pour les jeunes et les familles de la ville de Soisy-sous-Montmorency (relance lots infructueux et sans suite) » comme suit :

N° de lots	Intitulé du lot	Nom de l'entreprise	Montant en € T.T.C
1	Organisation d'un séjour pour 20 jeunes de 6 à 11 ans et 4 accompagnateurs du 12 au 18 juillet 2026 ou du 19 au 25 juillet 2026 (CSM Les Noël's)	LIBRE COURS 11 rue Théron de Montauge 31200 TOULOUSE	4 320.00 € T.T.C. pour le transport 11 660.00€ T.T.C. pour le séjour
2	Organisation d'un séjour en bord de mer pour 12 jeunes de 12 à 15 ans et 3 accompagnateurs du 26 juillet au 03 août 2026 (CSM Les Noël's)	LIBRE COURS 11 rue Théron de Montauge 31200 TOULOUSE	4 032.00 € T.T.C. pour le transport 5 400.00€ T.T.C. pour le séjour
3	Organisation d'un séjour pour 20 jeunes de 6 à 11 ans et 4 accompagnateurs du 12 au 18 juillet 2026 ou du 19 au 25 juillet 2026 (CSM Les Campanules)	LIBRE COURS 11 rue Théron de Montauge 31200 TOULOUSE	6 240.00 € T.T.C. pour le transport 10 760.00€ T.T.C. pour le séjour
4	Organisation d'un séjour pour 12 jeunes de 4 à 6 ans et 3 accompagnateurs du 4 au 8 août 2026 (CSM Les Campanules)	SANS SUITE	
5	Organisation d'un séjour famille pour maximum 35 personnes et 2 accompagnateurs entre le 13 et le 31 juillet 2026 (CSM Les Campanules)	LIBRE COURS 11 rue Théron de Montauge 31200 TOULOUSE	20 300.00 € TTC maximum pour le séjour (transport compris)
6	Organisation d'un séjour pour 20 jeunes de 12 à 17 ans et 4 accompagnateurs du 03 au 08 août 2026 (CSM Les Campanules)	LIBRE COURS 11 rue Théron de Montauge 31200 TOULOUSE	6 720.00 € T.T.C. pour le transport 9 000.00€ T.T.C. pour le séjour

Article 2 : Le présent marché est passé pour les dates, indiquées dans chacun des Actes d'Engagement, prévues pour chacun des séjours y afférent.

Article 3 : Les crédits correspondants sont inscrits sur le budget de la ville.

Article 4 : L'ensemble des dispositions contractuelles régissant le présent marché est mentionné dans les cahiers des clauses et techniques particulières (CCP).

Article 5 : La présente décision est transmise :

- à Monsieur le Sous-Préfet de Sarcelles,
- à Madame la Comptable assignataire de Montmorency,

Fait à Soisy-sous-Montmorency, le

23 OCT. 2025

Le Maire,
Vice-Président délégué du Conseil départemental,



Luc STREHAIANO

Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le :

23 OCT. 2025

Mis en ligne/ou notifié le :

23 OCT. 2025

Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le

23 OCT. 2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte

